

## **Venez séjourner chez nous en toute tranquillité !**

Nous espérons sincèrement que vous surmontez au mieux couvre-feu et confinement. Nous espérons que vous continuez à prendre soin de vous, des vôtres et d'autrui en sortant masqués, et en respectant les gestes barrière. Nous vous invitons à lire ci-dessous nos engagements pour faire face à cette crise sanitaire. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions d'hygiène possibles, et surtout en préservant la dimension humaine de notre hôtel.

### **Le protocole sanitaire**

Notre note moyenne sur les plateformes de réservation est souvent supérieure à 9/10. Les conditions sanitaires ont encore amélioré nos procédures de nettoyage. Vos clés, vos télécommandes, les poignées de porte - pour ne citer qu'elles- sont systématiquement désinfectées entre chaque occupant. Nous appliquons les protocoles d'hygiène préconisés par les normes gouvernementales et Atout France. Notre souci est de protéger votre santé et celle de notre personnel, du début à la fin de votre séjour.

### **Votre réservation sur [www.hotel-athenee-cannes.fr](http://www.hotel-athenee-cannes.fr)**

Nous vous remercions sincèrement de réserver sur notre propre site internet. C'est simple, sécurisé et moins cher pour vous. En cette période difficile, une réservation « en direct », c'est une relation client qui s'installe. Aujourd'hui, et plus que jamais, cette relation est indispensable. Elle nous permettra de vous recevoir en toute sécurité et d'organiser tous les « à-côtés » de votre séjour (restauration, achats, prestations extérieures, parking).

### **Réserver sur notre site web c'est :**

- Un tarif plus intéressant, moins cher que nulle part ailleurs
- Un tarif petit déjeuner plus intéressant, moins cher que nulle part ailleurs
- Une flexibilité de réservation et d'annulation plus intéressante
- Une confirmation de réservation personnalisée
- Un contact privilégié avec Valérie & Pascal, propriétaires de l'hôtel
- Tous les conseils pratiques nécessaires à la préparation de votre séjour
- Tous les conseils pratiques pour votre accueil à l'hôtel en toute sécurité

Pour vous rassurer, vous devez savoir que les conditions d'annulation liées au COVID-19 sont régies par l'ordonnance du 20 mars 2020. Toutes les annulations, quelque soit leur mode tarifaire\*, seront acceptées si elles sont justifiées soit par la contraction du virus soit par l'application de nouvelles règles gouvernementales d'accueil ou de circulation. Les montants encaissés (la totalité de votre séjour ou les 30% d'acompte) seront transformés en « avoirs » et resteront valables pendant 18 mois à compter de leur création.

\*hors congrès selon dispositions particulières

**BIENVENUE A L'HOTEL ATH CANNES !**